

BUREAU
POUR
L'ENSEIGNEMENT
DE LA
LANGUE
ET DE LA
CIVILISATION
FRANCAISES
A L'ETRANGER

ACCENT, RYTHME ET INTONATION
en vue de l'enseignement du français

E. COMPANYS

BUREAU
POUR
L'ENSEIGNEMENT
DE LA
LANGUE
ET DE LA
CIVILISATION
FRANCAISES
A L'ETRANGER

ACCENT, RYTHME ET INTONATION
en vue de l'enseignement du français

E. COMPANYS

Etude provisoire deuxième version
sujette à révision. Tous droits de
traduction, d'adaptation et de
reproduction réservés pour tous pays.

B.E.L.C. - ec/jm - 6.10.67 - n° 2031.

AVERTISSEMENT

Il existe un grand nombre de manuels de phonétique générale sur l'articulation, et même sur l'acoustique des sons du langage, mais ces ouvrages sont généralement très succincts en ce qui concerne les faits de phonétique suprasegmentale : rythme, accent, intonation. Or c'est précisément la phonétique suprasegmentale qui est la plus importante dans nos classes de français. En effet, non seulement les méthodes modernes basées sur la langue orale reposent sur des dialogues où l'intonation prend une importance primordiale, mais encore, la bonne acquisition des phénomènes de phonétique segmentale n'est vraiment possible que dans un cadre mélodique donné.

C'est pour cela que nous avons cru utile de polycopier la présente brochure qui constitue le plan détaillé du cours de phonétique suprasegmentale que nous avons professé lors des stages de spécialisation du B.E.L. Nous y avons joint, en appendice, un plan succinct d'éléments de phonétique acoustique, qui aidera peut-être le lecteur à mettre un peu d'ordre dans ses idées sur ces problèmes directement liés à l'accent et à l'intonation.

Pour cette deuxième édition, nous avons entièrement revu le texte de 1965 et nous avons complété et mis à jour les notes bibliographiques qui complètent la brochure. La première version a été tirée sous le titre :
Notes de phonétique suprasegmentale.

11. INTONATION = MUSIQUE DE LA PHRASE

- 111. Toutes les langues "chantent" mais pas sur le même air.
- 112. On ne remarque que le chant des autres.
- 113. Les chants des autres sont des fausses notes pour nous.

12. INFORMATION APPORTÉE PAR L'INTONATION

121. Origine géographique et sociale du locuteur.

- 1211. Chaque pays, chaque région ont des particularités d'intonation.
- 1212. Chaque classe sociale a ses traits intonatifs propres ; d'où impressions d'"accent vulgaire, trivial, noble, pédant, etc..."...

122. Etat d'esprit du locuteur.

- 1221. A chaque intention particulière correspondent des modifications spécifiques de l'intonation : ironie, moquerie, emphase, etc...
- 1222. Chaque état d'âme se trahit par des modifications spécifiques de l'intonation : admiration, peur, dégoût, colère.

EXEMPLES : Selon l'intonation, la phrase "il est gentil, ce garçon" peut signifier : "il te plaît bien", "c'est un grossier personnage", "il me plaît bien", "je ne peux pas le voir", ou simplement "je constate qu'il est gentil".

Informations d'ordre syntaxique.

- 1231. L'intonation est la ponctuation de la langue orale, mais une ponctuation infiniment plus riche.
- 1232. L'intonation souligne et met en relief les articulations syntaxiques, qu'elles soient ou non marquées par des mots, qu'elles correspondent ou non à des signes de ponctuation.

124. Information d'ordre structural (grammatical).

- 1241. Il vient : affirmation ou interrogation. Dans le dernier cas, l'intonation montante correspond par exemple à la locution est-ce que.

1242. Quand ? Avec intonation descendante : simple question ; avec intonation montante : question et marque de forte surprise, voire d'indignation.
1243. Couvre-toi : il fait chaud : ton montant sur toi correspond à l'adjonction de parce que.

13. CLASSEMENT DES FAITS D'INTONATION.

131. Intonation structurale.

1311. Dans chaque parler de chaque classe sociale de chaque région il existe des schémas intonatifs correspondant à chaque structure de phrase.
1312. Donc, l'intonation structurale présente les informations 121, (variations de parler à parler) 123 (structures syntaxiques) et 124 (structures grammaticales).

132. Intonation expressive (intention expressive et état d'âme du locuteur 122).

14. INTONATION ET CHANGEMENT DE RAPIDITE DU DEBIT

141. La rapidité du débit modifie la forme des courbes mélodiques et rythmiques.

1411. On n'a pas le même air ralenti ou accéléré, mais souvent un air différent.

.../...

1412. Ces différences mélodiques et rythmiques ne sont pas perçues par les indigènes qui y voient la même intonation avec un autre débit.

1413. Mais les étrangers ne retrouvent pas forcément la même intonation si la vitesse change.

142. On ne peut pas toujours modifier le débit.

1421. Certaines phrases ont un débit propre, et n'existent pas en dehors de ce débit : "Allons ! dépêche-toi : il y a le feu !" ne peut pas être dit lentement.

1422. Certaines phrases changent de sens si on en modifie le débit, cette modification ayant alors une valeur expressive. "Ne te tourmente pas, il n'est pas mort", dit lentement signifie : "il y a un fort espoir de le sauver"; dit rapidement, cela veut dire, par exemple "il est un peu en retard : il va arriver d'une minute à l'autre".

15. CONSEQUENCES POUR L'ENSEIGNEMENT

151. Il vaut mieux une intonation juste et des phonèmes approximatifs que le contraire.

1511. "I want a ticket for Buckingham", dit avec des sons corrects mais avec une intonation française risque de nous attirer dans une gare une réflexion du genre "we don't sell ham, sir". Alors qu'une intonation juste avec seulement les deux syllabes principales intelligibles serait parfaitement comprise par le préposé au guichet.

1512. Dans un film des Marx Brothers, une conversation où le muet ne "parle" qu'avec des klaxons de différentes notes est parfaitement comprise grâce à la situation.

152. Le débit normal doit être (et peut être) obtenu dès le début.

1521. Si nous ralentissons exagérément pour aider les élèves à mieux comprendre, ils comprendront et répèteront souvent des phrases qui n'existent pas.

Ces différences de débit risquent de les dérouter car ils peuvent ne pas retrouver le schéma commun entre la phrase ralentie et la phrase normale.

Si la phrase est difficile, on peut sectionner sans ralentir :
"Allons ! ... dépêche-toi ! ... il y a le feu !".

153. Les longueurs et les accents ne sont perçus par l'étranger qu'à la musique générale de la phrase c'est-à-dire l'intonation.

1531. Il est plus facile d'imiter une mélodie de phrase que des rythmes accentuels propres à une langue.

1532. Suivant l'intonation, la même suite de sons devient ainsi soit la phrase espagnole "Señor, muerto esta, tarde hemos llegado" (Seigneur, il est mort, nous sommes arrivés trop tard) ou bien "Señor muerto, esta tarde hemos llegado" (Monsieur le mort, nous sommes arrivés cet après-midi).

2

LES COMPOSANTES DE LA LIGNE MELODIQUE

21. LA COURBE TONALE

211. Le ton, c'est la note, plus ou moins aiguë ou grave.
212. Le temps, c'est la durée de chaque élément sonore, en pratique la durée de chaque syllabe.
213. La courbe mélodique est obtenue par les variations du ton en fonction du temps.
2131. Telle note aiguë ou grave dure plus ou moins de temps.
2132. Telle note aiguë ou grave s'étend sur une partie d'une syllabe, sur une syllabe entière ou sur plusieurs syllabes.
2133. Le ton peut varier insensiblement en montant (la note devient de plus en plus aiguë) ou en descendant (la note devient de plus en plus grave).
2134. Les variations du ton peuvent être plus ou moins rapides. On dit que la pente est d'autant plus forte que la variation est plus rapide.
2135. Un changement de pente ou même de direction (montée suivie de descente ou le contraire) peut se produire au milieu d'une syllabe.
214. Ecarts tonaux.
2141. C'est la différence de note entre deux points d'une phrase donnée : par exemple, entre le début et la fin d'une syllabe, ou entre le début (ou la fin) de deux syllabes différentes.

2142. On appelle décalage un changement de ton important entre deux syllabes consécutives. Les décalages peuvent dépasser une quinte dans certaines langues, comme le français parisien.
2143. Les écarts ne sont pas perçus objectivement : le même écart paraît plus ou moins brusque selon la pente (montée progressive ou brusque, par exemple).
2144. La perception des écarts est subjective et varie selon la langue maternelle de l'étudiant.
215. Les tons ont une valeur relative
2151. Les notes n'ont pas une valeur absolue comme en musique, elles ne valent que les unes par rapport aux autres.
2152. Chaque locuteur a son registre propre qui dépend de sa voix. Telle note qui correspond au grave chez l'un, correspond à l'aigu chez l'autre.
2153. En gros les femmes et les enfants parlent sur une octave plus haute que les hommes.

22. LA COURBE RYTHMIQUE

221. L'intensité : c'est la force.
2211. Dans les postes de radio, les électrophones, les magnétophones, l'intensité est réglable par le bouton dit de "volume".
2212. La même note peut être forte ou faible.
2213. Il n'y a pas deux intensités, mais une infinité ; mais dans chaque langue on ne considère que quelques tranches d'intensité : très fort, faible, très faible, fort, par exemple.
222. Le temps a déjà été défini sous 212.
223. La courbe rythmique est obtenue par les variations de l'intensité en fonction du temps.

2231. Les syllabes ont des durées relatives différentes.
2232. L'intensité peut changer entre deux ou plusieurs syllabes consécutives, ou bien rester stable.
2233. L'intensité peut varier insensiblement en augmentant ou en diminuant au cours d'une même syllabe.
2234. Les variations d'intensité peuvent être plus ou moins rapides. On parle alors de pente comme dans le cas de la courbe tonale.
2235. Des changements de pente ou de direction peuvent se produire au cours d'une même syllabe, comme c'est le cas pour la courbe tonale.

224. Ecarts d'intensité.

2241. Différence d'intensité entre deux points de la phrase.
2242. Décalage : écarts importants entre deux syllabes consécutives. Ils sont fort par exemple en allemand, en anglais, en espagnol, faibles en français.
2243. Décalages perçus objectivement : ils dépendent de la pente et de la nature des décalages précédents (habitudes individuelles du locuteur).
2244. La perception des décalages dépend de la langue maternelle de l'étudiant. Les Français par exemple perçoivent très mal les décalages d'intensité, autrement dit ils entendent mal l'accent tonique et ne distinguent par exemple entre les trois mots espagnols suivants : cantara, cantara, cantara.

23. LA LIGNE MELODIQUE

231. C'est la somme des lignes tonales et rythmiques.

2311. Elle est donc obtenue par les variations du ton et de l'intensité en fonction du temps.
2312. Tout ce qui a été dit pour les lignes tonale et rythmique reste valable à fortiori pour la ligne mélodique.

232. Dans la ligne mélodique, le ton et l'intensité interfèrent.

2321. La perception du ton, de l'intensité et des durées étant relative et subjective, chacun de ces trois éléments influe sur la perception des deux autres.

2322. Puisque la perception des trois éléments est fonction de la langue maternelle, il va de soi que la ligne mélodique est plus ou moins mal perçue selon les langues habituelles de nos élèves.

2323. Il est plus facile de faire percevoir à un étranger une courbe tonale ou une courbe rythmique seule, que la courbe mélodique totale.

24. CONTENU LINGUISTIQUE DE LA LIGNE MELODIQUE

241. Chaque schéma syntaxique et structural a sa ligne mélodique propre qui dépend :

2411. Du schéma lui-même : exemple "sujet + verbe + complément"

2412. De la longueur de chaque élément : cette longueur se mesure en syllabes dans certaines langues comme le français, et en mots phoniques dans d'autres (comme probablement en anglais).

242. Chaque mot phonique de la langue a son schéma mélodique propre qui dépend :

2421. De la place de l'accent.

2422. Du nombre et de la distribution des syllabes.

2423. De la longueur des syllabes.

243. La ligne mélodique résultante.

2431. On n'entend jamais la ligne mélodique de la phrase ni la ligne mélodique d'un mot phonique puisque la phrase n'existe pas sans mots et qu'un mot phonique, dit tout seul, constitue une phrase.

2432. Ce qu'on entend, c'est le composé des courbes mélodiques des mots et de celle de la phrase. Par exemple, si le temps fort d'un mot phonique correspond au temps fort de la phrase, il

en résultera un temps doublement fort ; le temps fort d'un mot phonique correspondant au temps faible de la phrase donne un temps moyen ; et ainsi de suite. Cette somme algébrique se fait pour l'intensité, pour le ton et pour les durées relatives.

25. CONSEQUENCES POUR L'ENSEIGNEMENT

251. Accent, longueur et ton ne sont perçus que par l'intonation.

2511. L'accent des mots pouvant être renforcé ou affaibli selon la place dans la phrase, il peut arriver qu'une syllabe accentuée et perçue comme telle par les indigènes soit en réalité plus faible que telle syllabe inaccentuée placée dans un temps fort de la phrase. Un étranger ne peut pas toujours s'y retrouver.

2512. Il en est de même pour les longueurs. Par exemple, en anglais, la voyelle du mot this est brève, mais quand elle se trouve dans un temps fort de la phrase, elle est souvent allongée accidentellement.

2513. Il en est de même pour le ton.

252. Le problème est donc d'obtenir une bonne intonation.

2511. Si l'intonation est bonne, l'accent, les longueurs et les tons seront bons du même coup.

2512. La perception de l'intonation est troublée par l'interférence de la phrase correspondante de la langue maternelle.

2513. Pour supprimer cette interférence il suffit souvent de supprimer le sens : chanter la musique sans les paroles : par exemple reproduire la mélodie de la phrase en faisant "lalala".

253. L'étranger n'a pas les schémas d'équivalence.

2531. Il arrive que plusieurs intonations soient possibles pour une même phrase.

2532. Certaines phrases peuvent être dites à des débits différents qui en modifient souvent profondément le schéma intonatif.

2533. L'élève ne pouvant pas discriminer entre les différentes variantes ni les identifier comme telles, il ne faudra lui présenter au début qu'une seule courbe mélodique pour un type de phrase donné. Autrement dit :
2534. Non seulement la même phrase du dialogue devra toujours être présentée de la même manière, mais les phrases analogues devront être dites, elles aussi, exactement de la même façon.
2535. Il faudra éviter au début les variantes expressives qui ne sont pas requises par la situation du dialogue. Et surtout,
2536. Le professeur doit absolument éviter l'emploi de l'accent d'insistance, qui modifie profondément la ligne mélodique introduisant notamment des variations d'intensité qui trompent l'étudiant.

3

LES COMPOSANTES DE L'ACCENT

31. L'ACCENT EST UNE MISE EN RELIEF

311. L'accent frappe un des syllabes du mot phonique.

3111. Le mot phonique, qui sera défini plus explicitement dans le chapitre suivant, se caractérise précisément parce qu'il a un accent principal et un seul.
3112. Un mot phonique peut avoir, en plus, un accent secondaire. Par exemple, en espagnol, facilmente avec l'accent principal sur men et l'accent secondaire sur fa ; de même, en allemand, grossvater, accent principal sur gross et secondaire sur va.
3113. La syllabe accentuée est mise en relief par rapport aux autres, elle est en quelque sorte soulignée. Les syllabes inaccentuées passent ainsi au deuxième plan.

32. DIFFERENTS MOYENS DE MISE EN RELIEF

321. L'intensité

3211. La mise en relief peut être obtenue par une augmentation de l'intensité, c'est-à-dire que la syllabe accentuée est prononcée plus énergiquement que les autres, plus fort.
3212. Il s'ensuit que les syllabes inaccentuées sont prononcées avec moins d'énergie, ce qui pourra avoir des conséquences secondaires telles qu'une netteté moins grande des sons.

322. La ton.

3221. La mise en relief peut être obtenue par une élévation du ton, la syllabe accentuée étant plus aigüe que les autres.

3222. Mais la mise en relief peut être obtenue aussi par une autre modification du ton. En français, par exemple, il suffit qu'il y ait changement de la ligne tonale pour que la syllabe soit sentie comme accentuée. La syllabe accentuée peut donc en français être plus aigüe que les autres : mon père est venu ; ou plus grave : j'ai vu mon père.

L'accent tonal a moins de conséquence sur la netteté et la longueur des syllabes que l'accent d'intensité parce qu'il exige une variation d'énergie relativement faible.

323. La longueur.

3231. La mise en relief peut être obtenue par un allongement de la syllabe et surtout par un allongement de la voyelle qui en constitue le noyau.

3232. Cet allongement est relatif. Par exemple, dans une langue qui distingue entre voyelles longues et voyelles brèves l'accent apporte un allongement supplémentaire aux unes et aux autres ; il s'ensuit qu'une longue accentuée devient super-longue, une brève accentuée devient longue, une longue inaccentuée n'est que mi-longue, la brève inaccentuée étant très brève.

3233. L'accent de longueur a comme conséquence fréquente que les voyelles accentuées tendent à se diphtonguer tandis que les inaccentuées se réduisent, perdent leur netteté et deviennent parfois peu perceptibles pour un étranger dont la langue maternelle a un autre système accentuel.

324. La tension articulatoire.

3241. La mise en relief peut être obtenue par une prononciation plus nette et plus distincte sans qu'il y ait accroissement sensible du volume sonore.

3242. Les voyelles accentuées ont alors un timbre précis, les

inaccentuées étant plus confuses et pouvant se diphtonguer ou tendre à se confondre les uns avec les autres.

3243 . La tension est un élément accentuel qui vient renforcer plus ou moins les autres ; il est très rare qu'elle ait un rôle nettement prépondérant.

33. LA NATURE DE L'ACCENT.

331 - L'accent est toujours un composé des différents moyens de mise en relief.

3311. Les quatre moyens de mise en relief interviennent tous simultanément dans l'accent mais,

3312. L'importance relative de chacun d'eux varie d'une langue à l'autre. Par exemple, en espagnol, c'est surtout l'intensité ; en allemand l'intensité, le ton, le timbre dans l'ordre d'importance décroissante ; en italien, le ton, la longueur, l'intensité, etc.

3313. Le dosage entre les quatre éléments n'est pas forcément le même dans une même langue selon le type de schéma d'accentuation ; par exemple selon que l'accent porte sur la dernière, sur l'avant-dernière, ou sur l'antépénultième.

332. Les différentes composantes de l'accent ne jouent pas le même rôle.

3321. Selon les langues maternelles, les différentes composantes sont entendues différemment.

3322. Selon les contextes phonétiques immédiats, les différentes composantes sont entendues différemment.

Expériences de phonétique expérimentale avec la suite de trois tops que l'on fait entendre à des personnes parlant des langues différentes, en leur demandant lequel des trois est accentué. Les tops sont d'abord identiques.

Puis on modifie l'un d'eux en intensité (top plus fort) ; ensuite en longueur (top plus long) ; enfin en ton (top plus aigu). Selon que le top modifié est le premier,

.../...

le deuxième ou le troisième, les résultats varient et cela de façon différente selon le type de la modification. On poursuit l'expérience en introduisant deux puis les trois types de modification à la fois, d'abord sur un même top, puis sur des tops différents. Les résultats diffèrent dans tous les cas selon les combinaisons réalisées.

333. Présence d'accents secondaires.

- 3331. S'il existe un accent secondaire, il peut être obtenu par un dosage de moyens de mise en relief tout à fait différent de celui de l'accent principal.
- 3332. La présence d'un accent secondaire dans le même mot fait souvent que l'accent principal est réalisé par un dosage différent de celui qui est habituel dans les mots analogues mais qui n'ont pas d'accent secondaire.

34. CONSEQUENCES POUR L'ENSEIGNEMENT

341. Difficulté de la perception correcte de l'accent.

- 3411. Les étrangers ont du mal à percevoir correctement la nature et parfois même la place de l'accent de la langue qu'ils étudient.
- 3412. Nous avons vu que les accents sont modifiés dans la phrase puisque les éléments de mise en relief de l'accent sont eux-mêmes modifiés par les éléments de même nature qui appartiennent à la ligne mélodique dépendant de la phrase entière.
- 3413. Il s'ensuit que les accents ne peuvent être entendus qu'à travers l'intonation.
- 3414. A force de reconnaître et de reproduire des intonations différentes dans les phrases contenant les mêmes mots, l'élève apprend inconsciemment à analyser automatiquement la nature de l'accent. Il pourra ensuite extrapoler les mêmes mots dans des phrases nouvelles avec des risques de plus en plus faibles de faire "des fausses notes".

342. Importance de l'accent dans certaines langues.

3421. Nous verrons plus précisément le rôle de l'accent dans le chapitre suivant.
3422. Dans certaines langues, l'accent est essentiel puisqu'il peut changer le sens des mots. En espagnol, par exemple, le même mot signifie cruche, il chanterait, ou il chantera selon la place de l'accent ; en russe zank accentué sur la première syllabe signifie château, sur la dernière, serpente.
3423. Dans toutes les langues, l'accent est très important puisqu'il aide à identifier, à individualiser et souvent à délimiter les mots.
3424. Dans toutes les langues, l'accent est très important puisqu'il modifie plus ou moins profondément la ligne mélodique de la phrase, ligne dont nous avons déjà étudié l'importance.

4

LE MOT
PHONIQUE

41. MOTS ET MOTS PHONIQUES.

411. Différentes valeurs du mot "mot".

4111. Pour l'homme de la rue "mot" a une valeur orthographique : "ensembles de lettres (y compris le trait d'union) séparées par des blancs ou des signes de ponctuation".
4112. Cette définition ne correspond pas à la valeur lexicale : une pomme de terre est un tubercule unique au même titre qu'un navet, mais nous écrivons l'un en trois unités orthographiques et l'autre en une seule. D'ailleurs l'allemand dit kartoffel en un seul mot orthographique.
4113. De même la valeur phonétique ne correspond ni à la valeur orthographique ni à la valeur lexicale.
4114. Pour éviter les confusions on appelle lexies, les mots lexicaux et mots phoniques les mots phonétiques.

412. Le mot phonique.

4121. Le mot phonique est donc une unité phonétique tout comme la ~~lexie~~ est une unité lexicale.
4122. Un mot phonique peut comprendre un ou (le plus souvent) plusieurs mots orthographiques.
4123. Les limites des mots phoniques ne coïncident pas forcément avec celles des mots orthographiques.

.../...

42. L'ACCENT ET LE MOT PHONIQUE.

421. Nature de l'accent.

4211. Tout mot phonique a un accent principal et un seul.
4212. Nous préciserons donc notre définition ainsi : "le mot phonique est une unité sonore ayant un accent".
4213. L'accent peut être de nature différente, selon le dosage des moyens de mise en relief qu'il utilise.
4214. L'accent peut être fixe comme en français (toujours sur la dernière syllabe), en tchèque (toujours sur la première) en polonais (toujours sur l'avant-dernière).
4215. Il peut être plus ou moins libre : en occitan il peut se trouver sur une des deux dernières syllabes, en russe sur n'importe quelle syllabe en espagnol normalement sur une des trois dernières.
4216. S'il est libre il peut être constant comme en espagnol ou mobile comme en russe : l'accent se déplace alors selon le cas (fonction grammaticale) et le nombre et cela de façon différente selon les mots.

422. Rôle de l'accent dans le mot phonique.

4221. Si l'accent est fixe il ne permet pas de distinguer des mots entre eux mais par contre il permet d'en fixer exactement la limite. Par exemple, l'accent français indique que la syllabe accentuée est la dernière du mot, donc que la suivante est la première d'un autre mot. L'accent tchèque souligne la première syllabe du mot, donc il indique que la syllabe précédente est la dernière d'un autre mot. L'accent polonais nous dit : "attention, la syllabe prochaine sera la dernière de ce mot, la suivante la première du mot suivant" ; et ainsi de suite.
4222. L'accent libre permet de distinguer des mots entre eux. Nous avons déjà vu des exemples en russe et en espagnol.
4223. L'accent libre permet dans une certaine mesure de délimiter les mots : il suffit que l'on en connaisse un sur deux. On dit que le rôle n'est pas démarcatif mais contrastif.

43. LES LIMITES DES MOTS PHONIQUES.

431. Les limites sont indépendantes. Les limites des mots phoniques ne sont pas forcément celles des autres unités de langue.

4312. Dans ils partent en avion nous avons deux mots phoniques : /ilpar/ et /taavjo/ alors que le mot lexical est ils partent comprenant un son /t/ final qui appartient phonétiquement au mot suivant.

4313. Orthographiquement on aurait d'ailleurs deux mots pour le premier élément : ils et partent.

432. Les limites des mots phoniques ne sont pas forcément stables.

4321. Dans ils partent en avion le premier mot phonique ne comprend pas le son /t/ qui fait partie du deuxième.

4322. Mais dans c'est demain qu'ils partent nous avons un deuxième mot phonique /kilpart/ qui cette fois comprend le son /t/ final. Il en est de même si je dis ils partent par la route : /ilpart par larut/.

433. Indicateurs délimitatifs.

4331. En dehors de l'accent (surtout l'accent fixe) la distribution des phonèmes donne souvent des indications concernant la limite des mots phoniques : par exemple en position initiale ou finale tels phonèmes n'apparaissent pas, ou bien tel phonème n'apparaît qu'au début ou à la fin des mots ; plus souvent il s'agit de suites de phonèmes plutôt que de phonèmes isolés.

4332. Les indicateurs délimitatifs peuvent être positifs. Par exemple le phonème /h/ n'apparaît en anglais qu'au début des mots phoniques ; en français l'accent ne peut se trouver qu'à la fin ; etc...

4333. Les indicateurs délimitatifs sont beaucoup plus souvent négatifs. En espagnol toute consonne autre que /n/, /l/, /r/, /s/, (parfois /d/ et /x/) ne peut pas se trouver en finale, le mot n'est donc pas fini. De même la consonne /r/ ne peut pas se trouver en initiale : le mot ne commence donc pas là.

44. LA SYLLABE.

441. La syllabe unité sonore.

4411. Pour l'homme de la rue c'est même l'unité minimale. La décomposition en phonèmes exige un apprentissage. D'ailleurs les premières écritures non idéographiques, c'est-à-dire les premières écritures qui se sont efforcées de transcrire non des signifiés mais des signifiants, ont été d'abord syllabiques. Les écritures de l'Inde ont à peine dépassé ce stade. L'écriture arabe n'a pas vraiment atteint le stade phonématique, puisque les voyelles ne sont notées que si elles sont longues et encore de façon imprécise et imparfaite.
4412. Les linguistes ne sont pas tous d'accord sur la définition de la syllabe, car ils ne se placent pas tous au même point de vue. Du point de vue purement phonétique la meilleure définition semble être "sons de tension croissante-décroissante", la limite entre syllabes, c'est donc le point où la tension est la plus faible. Mais ces tensions sont relatives. Du point de vue phonétique la définition de la syllabe est liée à la notion de "jonctions".

442. Coupe syllabique.

4421. Du point de vue pratique on peut considérer que tout se passe comme s'il existait phonétiquement une "jonction" entre les éléments sonores. La jonction est étroite entre phonèmes appartenant à la même syllabe ; plus lâche entre phonèmes de syllabes contiguës ; plus lâche encore entre phonèmes de syllabes appartenant à des mots phoniques contigus, etc...
4422. Les coupes syllabiques ne sont pas les mêmes d'une langue à l'autre et il y a parfois des différences entre dialectes d'une même langue : français du midi un p - neu, parisien un - pneu.

.../...

443. Formules syllabiques.

4431. Ces différences proviennent des formules syllabiques que chaque langue admet.
4432. Par exemple dans certaines langues toutes les syllabes sont obligatoirement ouvertes, c'est-à-dire qu'elles doivent se terminer obligatoirement par une voyelle.
4433. Dans d'autres langues on n'admet pas la rencontre de deux consonnes dans une même syllabe. Ou bien seulement certains groupes tels que /p/ ou /t/ suivies de /r/, par exemple.
4434. Le français a tendance à la syllabation ouverte ; autrement dit les consonnes sont rattachées le plus souvent au début de la syllabe suivante.

444. Sommet syllabique.

4441. Le sommet syllabique c'est le point de plus grande tension relative. Chaque syllabe ne peut avoir qu'un seul sommet.
4442. Tout se passe comme si les voyelles exigeaient plus de tension que les consonnes. Par conséquent une même syllabe ne peut pas comprendre deux ou plusieurs voyelles séparées par une ou plusieurs consonnes, car alors chaque voyelle constituerait un sommet.
4443. Si une syllabe comprend deux ou trois voyelles, elles sont obligatoirement contiguës, et une seule est le sommet. C'est ce qu'on appelle des diphtongues, ou des triptongues. Remarquons que l'élément faible d'une diphtongue n'est pas forcément plus bref. On a trouvé que dans l'allemand haus l'élément faible u était plus long que le noyau a qui reçoit le sommet de la syllabe.
4444. Dans certaines langues le sommet d'une syllabe peut être une consonne. Par exemple /l/ dans les finales anglaises ou allemandes orthographiées el ou le après une consonne ; ou /n/ dans la terminaison en allemande après la plupart des consonnes.
4445. En français, toutes les consonnes peuvent être syllabiques dans certains cas, du moins dans la conversation soignée. Le sommet syllabique qui se trouvait sur un "e muet" s'est transféré sur la consonne précédente quand cette voyelle a cessé de se prononcer.

45. L'ENCHAÎNEMENT CONSONANTIQUE

451. Enchaînement consonantique normal.

4511. L'enchaînement consonantique normal c'est le détachement de la dernière consonne d'un mot phonique qui vient se souder à la voyelle initiale du mot suivant pour ne former qu'une syllabe avec elle.

4512. La consonne qui se détache ainsi du mot phonique peut être un sommet de syllabe. Dans ce cas la syllabe résultante après enchaînement voit son sommet transféré à la voyelle suivante :

ils-par- (tant) ——— ils-par:::tan-navien

4513. Mais elle peut aussi appartenir à une syllabe. Dans ce cas la coupe syllabique change.

452. Enchaînement consonantique par "liaison".

4521. La consonne qui vient se coller au début du mot suivant n'était pas effectivement présente dans le mot prononcé isolément : il-est, il-est-tici.

4522. Cette consonne est donc une consonne virtuelle qui n'apparaît qu'en cas de liaison.

4523. Il va de soi que la liaison a toujours lieu à l'intérieur d'un mot phonique. Dans la langue populaire certaines liaisons n'ont plus lieu même à l'intérieur d'un mot phonique. Mais la règle reste la même : simplement, les mots en question ont perdu la consonne virtuelle dans la langue populaire.

4524. Entre mots phoniques différents la langue courante ne fait plus de liaisons. On constitue à en faire dans le style soutenu ou noble, mais dans certains cas seulement.

4525. Il y a des liaisons qui sont interdites dans toutes les positions, les mots en question ayant perdu leurs consonnes virtuelles. C'est le cas par exemple pour la conjonction et.

.../...

46. L'ENCHAINEMENT VOCALIQUE.

461. L'enchaînement vocalique.

4611. L'enchaînement vocalique véritable réunit en une seule syllabe deux syllabes dont la première finit et la deuxième commence par une voyelle.
4612. L'une des deux voyelles perd le sommet syllabique et devient un élément faible en diphtongue dont l'autre syllabe est le noyau : espagnol como esta usted ?
4613. L'enchaînement vocalique véritable s'appelle synalèphe et il est très rare en français, sauf dans la prononciation méridionale : tu es.....

462. L'élision.

4621. L'enchaînement vocalique véritable est remplacé en français normal par l'élision qui n'est pas un phénomène phonétique mais morphologique ou lexical : on a par exemple un mot si et un mot s' comme on a un mot vieux et un mot vieil : l'un s'emploie devant consonne et l'autre devant voyelle.
4622. Il ne faut pas confondre l'élision morphologique avec les règles d'emploi de l'apostrophe de l'orthographe. La langue a un mot la, et un mot l (élision morphologique, mais le et l' sont le même mot (l)); la prononciation du "e muet" étant donnée par des règles phonologiques et phonétiques. Sinon il faudrait admettre que renard dans trois renards ("e" non prononcé) est un mot différent que dans quatre renards ("e" prononcé).

463. Le faux enchaînement vocalique : hiatus doux.

4631. Ce qu'on appelle enchaînement vocalique en français c'est une transition douce et progressive entre deux voyelles appartenant à deux syllabes différentes : il a une faim de loup. Mais chaque voyelle reste le noyau de sa syllabe et la coupe syllabique continue à passer entre elles.
4632. C'est donc un hiatus doux. Le hiatus est très fréquent en français. Notre langue ne répugnant pas au hiatus, la tendance à supprimer les liaisons qui permettent de les supprimer peut agir pleinement.

47. LE "h" ASPIRE

471. Il n'y a pas de /h/ en français.

4711. Le son /h/ a existé au moyen-âge dans les mots d'origine germanique comme haut (croisement du latin altus et du germanique hoh). Il n'existe plus et l'appellation "h aspiré" est fausse.

4712. Ce qu'on appelle ainsi c'est une interdiction de faire la liaison.

472. C'est un problème de jonction.

4721. Il y a des mots qui commencent par une jonction intrasyllabique, c'est-à-dire que leur première syllabe peut s'adjoindre une consonne initiale : anche.

4722. D'autres mots commencent par une jonction intersyllabique c'est-à-dire que leur première syllabe ne peut pas s'adjoindre une consonne initiale : hanche.

473. L'orthographe ne note pas forcément un "h".

4731. La jonction intersyllabique n'est pas toujours représentée par la lettre "h" : onze : le onze et non l'onze.

4732. Il y a ainsi dans la langue des mots différents qui ne diffèrent que par la nature de la jonction : une (pronom indéfini ou numéro d'une page ou d'une scène : "l'une et l'autre" mais "cinq colonnes à la une, en scène pour le une !"). Exactement de la même façon qu'il y a un mot anche (instrument à anche) et hanche (tour de hanches).

48. CONSEQUENCES POUR L'ENSEIGNEMENT.

481. Nécessité de bien couper les mots phoniques.

4811. Il n'y a qu'un accent par mot phonique.

4812. Certains phénomènes ne se produisent qu'à l'intérieur des mots phoniques et pas entre eux.

4813. Le découpage correct des mots phoniques est la première condition d'une intonation correcte.

4814. Un mauvais découpage des mots phoniques peut entraîner l'incompréhensibilité.

482. Mettre de l'ordre dans les appellations.

4821. Ne pas confondre les élisions orthographiques, lexicales et phoniques.

4822. Ne pas confondre les enchaînements véritables et les autres.

4823. Ne pas confondre les élisions orthographiques et les élisions morphologiques.

4824. Appellation "h aspiré" fausse et masquant la réalité ; le cas de onze ; le cas hanche ; l'opposition anche-hanche - l'opposition une (pronom) - une (numéro).

51. PHRASE PHONIQUE ET PHRASE SYNTAXIQUE511. Les limites externes coïncident.

5111. La phrase syntaxique est une unité de communication, mais une unité de signifié.
5112. La phrase phonique est aussi une unité de communication, mais c'est l'unité de signifiant.
5113. Le signe (signifiant + signifié) de l'unité de communication forme un tout. Il est donc normal que les limites de la phrase syntaxique et phonique coïncident.
5114. Au niveau du mot il n'y a pas forcément coïncidence puisqu'il ne s'agit pas d'une unité de communication complète. Il arrive que le mot phonique et le mot lexical ne coïncident pas.

512. La phrase phonique reproduit plus ou moins la phrase syntaxique.

5121. La phrase phonique a une structure mélodique : variation de rythme et de ton. C'est une phrase musicale.
5122. La phrase syntaxique a une structure syntaxique : propositions, groupes nominaux et verbaux, etc...
5123. La phrase phonique s'appuie sur un schéma qui est dans un rapport plus ou moins direct avec celui de la phrase syntaxique.

5124. Les articulations de la phrase syntaxique sont marquées par exemple par des conjonctions et des prépositions ; de même celles de la phrase phonique sont marquées par des articulations de la ligne mélodique, changements de direction de la courbe tonale, modulations particulières, décalages, ...

513. La phrase phonique finit par la note tonique.

5131. La mélodie de la phrase phonique est en somme une phrase musicale.

5132. Quand une chanson est finie nous le savons parce qu'on revient sur une note qui est la note tonique.

5133. De même, pour que nous ayons l'impression que la phrase est vraiment finie, il faut qu'elle se termine sur une note particulière.

5134. Si la phrase phonique ne se termine pas par la note tonique, on a l'impression qu'elle n'est pas achevée. Cela correspond aux points de suspension de l'orthographe.

52. TRAITS PROPRES AUX MOTS ET TRAITS PROPRES A LA PHRASE

521. Les mots phoniques ont leur mélodie propre

5211. On a vu que les mots phoniques ont une mélodie propre avec une courbe tonale et une courbe rythmique qui les caractérisent pour chaque langue.

5212. Cette mélodie propre des mots reste reconnaissable dans la phrase, malgré les modifications plus ou moins grandes qu'il peut y avoir.

522. La phrase phonique a sa mélodie propre.

5221. A chaque schéma structural de phrase correspond un ou plusieurs schémas mélodiques.

5222. Chaque type de phrase a ainsi une sorte de cadre mélodique qui préexiste aux mots que l'on peut y mettre.

523. La mélodie résultante de la phrase

5231. On a déjà vu que l'intonation de la phrase est la résultante de la ligne mélodique propre à la phrase et des lignes mélodiques des mots phoniques qui la composent.
5232. Les caractères propres des mélodies de chaque mot phonique se trouvent renforcés ou affaiblis par ceux qui dépendent du schéma de la phrase.
5233. Deux phrases de même structure et de même schéma mélodique ont donc une intonation plus ou moins différente selon les mots phoniques qui la composent.
5234. Mais malgré cela, le locuteur reconnaît dans les deux phrases le même schéma mélodique de base.
5235. Il arrive que l'étranger ne reconnaisse pas le même schéma car il ne sait pas quelles sont les différences imputables aux mots et quelles sont celles qui pourraient dépendre de structures mélodiques de base différentes.

53. LES DIVISIONS DE LA PHRASE PHONIQUE

531. Les groupes de souffle.

5311. Les phrases très courtes peuvent être dites sans reprendre la respiration : elles ne comprennent alors qu'un seul groupe de souffle.
5312. Mais les phrases plus longues nécessitent qu'on reprenne la respiration avant de les avoir terminées : elles comprennent alors deux ou plusieurs groupes de souffle.

.../...

532. Les groupes rythmiques

5321. Certains groupes de souffle comprennent un, deux ou plusieurs mots phoniques qui semblent placés sur le même plan, sans séparation entre eux. On dit que ces groupes de souffle ne comprennent qu'un seul groupe rythmique.

5322. Certains groupes de souffle comprennent deux ou plusieurs mots phoniques qui ne semblent pas placés et reliés tous de la même façon : on constate que la liaison est plus lâche entre deux d'entre eux ; autrement dit qu'il y a une séparation. Cette séparation permet de distinguer deux groupes rythmiques différents.

5323. Un groupe rythmique peut comprendre un ou plusieurs mots phoniques.

533. Les mots phoniques

5331. Les mots phoniques ont déjà été étudiés : on sait qu'ils n'ont qu'un seul accent principal.

5332. Un mot phonique peut comprendre une ou plusieurs syllables. Les limites entre les mots phoniques ne sont pas forcément stables.

534. Hiérarchie des jonctions

5341. On a vu des jonctions très étroites entre phonèmes d'une même syllabe.

5342. On sait aussi que les jonctions entre syllables sont plus lâches.

5343. De même les jonctions entre mots phoniques sont encore plus lâches.

5344. Les liaisons entre groupes rythmiques sont plus lâches qu'entre mots phoniques appartenant au même groupe rythmique.

5345. De la même façon les liaisons entre groupes de souffle sont des jonctions plus lâches encore.

5346. Enfin des liaisons entre phrases différentes sont les moins étroites des jonctions. Ce sont souvent de véritables pauses, plus ou moins longues.

54. LES ARTICULATIONS DE LA PHRASE.

541. Les articulations et les jonctions.

5411. Les différentes jonctions décrites ci-dessus sont les articulations de la phrase.

5412. Ces articulations sont soulignées par des moyens mélodiques.

5413. Par exemple l'accent des mots phoniques est plus fort si le mot se trouve à la fin d'un groupe rythmique, et encore plus fort s'il se trouve à la fin d'un groupe de souffle, etc.

542. Hiérarchisation des articulations.

5421. Si la phrase est assez longue, il peut arriver que les différents groupes de souffle ne soient pas tous placés sur le même plan.

5422. Dans ce cas, les articulations qui marquent la fin des groupes de souffles sont plus ou moins marquées : ton plus ou moins aigu, accent plus ou moins fort, etc.

543. Les sommets de phrase.

5431. En général un des deux groupes de souffle a ainsi une articulation plus forte qui domine la phrase et souvent la sépare en une partie montante et une partie descendante : c'est le sommet.

5432. En français, le sommet est la césure du vers alexandrin qui est le mètre qui correspond le mieux aux schémas mélodiques de cette langue.

5434. Dans les phrases complexes, c'est-à-dire celles qui comprennent une principale et une ou plusieurs subordonnées ou relatives, chaque proposition a son sommet.

5435. Dans ce cas le sommet de la principale est le plus fort, les autres sommets se hiérarchisent d'après les niveaux de l'analyse logique (propositions les unes dans les autres).

.../...

55. LES POINTS CRITIQUES DE LA PHRASE.

551. Les niveaux tonaux.

5511. Les niveaux tonaux, on le sait, sont relatifs puisqu'ils dépendent de la voix de chacun.
5512. Mais on distingue en général quatre niveaux relatifs : bas, moyen, haut, très haut.
5513. Normalement le niveau bas sert à terminer les phrases, et à dire les mots entre parenthèses ou en incise.
5514. Le niveau moyen commence les phrases affirmatives qui se déroulent autour de lui.
5515. Le niveau haut marque les accents et les sommets des phrases normales. C'est aussi le niveau de départ, et la ligne moyenne de beaucoup de phrases interrogatives et exclamatives.
5516. Le niveau très haut n'est atteint qu'exceptionnellement, surtout dans les accents et les sommets des phrases se déroulant autour du niveau haut.

552. L'attaque de phrase

5521. C'est un point critique car il nous donne le niveau de départ et la direction de la ligne tonale.
5522. C'est un point important car, placé au début, on l'entend très bien.

553. Les sommets.

5531. C'est important, car ils sont bien entendus puisqu'ils portent sur une syllabe ou un mot phonique mis en relief par la ligne mélodique.
5532. C'est important pour la compréhension, puisqu'ils marquent les articulations principales de la phrase phonique qui correspondent aux articulations principales de la syntaxe.

.../...

554. La chute.

5541. C'est la fin de la phrase, la dernière ou les dernières syllabes. La chute commence à la dernière syllabe accentuée ou bien une (rarement deux) syllabe avant.

5542. C'est important parce que, placée à la fin, c'est l'impression qui reste le plus. C'est le point de phrase qui risque de donner le plus l'impression d'une intonation étrangère.

5543. C'est important pour la compréhension car c'est à cet endroit que tend à se concentrer le plus toute modification expressive.

56. CONSEQUENCES POUR L'ENSEIGNEMENT.

561. Bien séparer les mots phoniques et les groupes.

5611. Le bon découpage des groupes conditionne la bonne place des articulations.

5612. La place des sommets est surtout essentielle.

562. Soigner particulièrement les points critiques.

5621. Le point le plus important est la chute, dont la mélodie doit être la plus correcte possible.

5622. Le sommet doit avoir aussi une mélodie correcte à cause de son importance syntaxique.

5623. Le départ conditionne le choix d'un bon niveau : bien poser la voix sur la note juste.

SCHEMAS INTONATIFS

DE BASE DE LA

PHRASE FRANÇAISE

61. SCHEMAS MELODIQUES DES MOTS PHONIQUES.

611. Trois types de mots phoniques.

- 6111. Tous les mots phoniques français ont l'accent sur la dernière syllabe.
- 6112. Premier type : la syllabe accentuée est dite sur un ton plus bas (la dernière).
- 6113. Deuxième type = la syllabe accentuée est dite sur un ton plus haut.
- 6114. Troisième type : la syllabe accentuée est dite sur un ton nettement plus haut : montée et décalage tonal vers le haut.

612. Choix entre les différents types.

- 6121. Tous les mots phoniques français peuvent être dits selon les trois types mélodiques ci-dessus.
- 6122. Le choix entre les trois types dépend de la place dans la phrase (articulation).
- 6123. A la fin des phrases affirmatives ou négatives, et à la fin de beaucoup de phrases interrogatives et exclamatives, on emploie le premier type.
- 6124. Le troisième type est utilisé à la fin d'un groupe rythmique à l'intérieur de la phrase, et à la fin de la phrase seulement dans certaines interrogations et exclamations.

.../...

6125. Le deuxième type s'emploie dans tous les autres cas.

62. SCHEMAS DE BASE DES PHRASES ENONCIATIVES.

621. Partie montante et descendante.

6211. Les énonciatives (affirmatives ou négatives) comprennent normalement une partie montante et une partie descendante séparées par le sommet.

6212. Chaque partie peut comprendre un ou plusieurs groupes rythmiques d'un ou plusieurs mots phoniques.

6213. Le sommet se trouve normalement soit avant, soit après le groupe verbal, selon la longueur des différents groupes de la phrase.

622. Importance de la place du sommet.

6221. Dans les phrases ayant plus de deux groupes rythmiques la place du sommet peut changer le sens de la phrase.

6222. Les autres grandes articulations ont peu d'importance en français. Par exemple on peut prononcer "c'est un joli chapeau" en un ou deux mots phoniques.

63. SCHEMAS DE BASE DE LA PHRASE INTERROGATIVE.

631. Interrogations marquées seulement par l'intonation.

6311. Le niveau est haut : la phrase se termine par une montée et un ton très haut.

6312. Ligne générale montante.

632. Interrogations marquées par "est-ce que ?"

6321. Peuvent être dites sur le même schéma que les phrases énonciatives.

6322. Peuvent avoir des intonations intermédiaires entre celle de la phrase énonciative et celle de l'interrogation marquée uniquement par l'intonation.

.../...

633. Interrogation avec d'autres locutions interrogatives.

6331. En général ligne générale descendante.

6332. Le niveau de départ est haut.

6333. Le mot interrogatif, placé en tête, constitue à lui tout seul une articulation importante.

634. Interrogations ne comprenant que le mot interrogatif.

6341. Ligne descendante : marque la simple interrogation.

6342. Ligne montante marque en plus la surprise et parfois l'indignation.

64. CAS PARTICULIERS.

641. Ordres.

6411. Le plus souvent ligne générale descendante.

6412. Mais les ordres sont très souvent teintés d'expressivité. Ils deviennent souvent des phrases exclamatives.

642. Incises et parenthèses.

6421. Le plus souvent dites sur une ligne uniforme.

6422. Très souvent la voix est moins forte que pour le reste de la phrase.

643. Phrases exclamatives.

6431. Les schémas sont très variables et très difficiles à analyser et à décrire.

6432. Ils font intervenir souvent des variations importantes dans l'intensité.

6433. L'intonation résultante comprend toujours une forte composante d'expressivité.

644. Accent d'insistance.

6441. Forte augmentation de l'intensité.

6442. Souvent coup de glotte devant le mot commençant normalement par une voyelle.

6443. Souvent redoublement de la première consonne du mot.

.../...

65. CONSEQUENCES POUR L'ENSEIGNEMENT

651. Importance de la progression.

6511. Donner au début le moins de schémas différents possibles.

6512. Par exemple, pour interroger, utiliser au début "est-ce que", qui peut être utilisé avec la même intonation que les phrases énonciatives.

652. Précautions à prendre.

6521. Répéter les phrases toujours de la même façon.

6522. Eviter l'emploi de l'accent d'insistance.

6523. Enseigner les phrases exclamatives et les ordres par le biais de l'expressivité, c'est-à-dire en rapport étroit avec la situation.

653. Importance des découpages.

6531. Exiger un découpage correct en mots phoniques pour éviter que les mots ne soient hachés.

6532. Faire placer correctement le sommet.

654. Importance des points critiques.

6541. Insister particulièrement sur la chute.

6542. Bien faire poser la voix dans les attaques.

A P P E N D I C E

ELEMENTS D'ACOUSTIQUE

I. Sons et bruits.

- 1.) Avec ou sans hauteur appréciable.
- 2.) Divers types d'enveloppe.
- 3.) Son de la nature et son du langage.
- 4.) Sons du langage :
 - a) voyelle
 - b) consonne sonore
 - c) consonne sourde
 - d) l'enveloppe : voyelles, sonnantes, fricatives, occlusives.

II. Les composantes du son périodique.

- 1.) la hauteur _____ fréquence
- 2.) L'intensité _____ amplitude
- 3.) Le timbre _____ les harmoniques
- 4.) Le temps et les déphasages _____ enveloppe
- 5.) La sinusoïde et les courbes complexes (théorème de Fournier).

III. L'oreille et les fréquences.

- 1.) Audition logarithmique : une octave chaque fois que la fréquence double.
- 2.) Zone fréquentielle privilégiée : nécessité de modifier le réglage du volume.
- 3.) Les effets de masque.
- 4.) Capacité d'audition, âge et pathologie de l'audition.

IV. Le timbre dans les sons du langage.

- 1.) Notion de formant : paquet d'harmoniques.
- 2.) Les voyelles et les deux premiers formants.
- 3.) Voyelles compactes et diffuses.
- 4.) Voyelles graves et aigës.

.../...

- 5.) Possibilités de sons intermédiaires.
- 6.) Modifications : bémolisations, labialisations, pharyngalisation.
- 7.) Nasalité.

V. Conséquence pour l'enseignement.

- 1.) Nous sommes tous partiellement sourds aux sons des langues étrangères.
- 2.) Pour corriger cette surdité le professeur doit en connaître les causes et pas seulement les manifestations.
- 3.) Pour faire face à des situations nouvelles et particulières le professeur doit connaître la phonétique acoustique (oreille) et la phonologie (interprétation des sons).

TABLE DES MATIERES

I. Introduction : Importance de l'intonation.	p. 3
II. Intonation = musique de la phrase.	p. 3
12. Information apportée par l'intonation	p. 3
13. Classement des faits d'intonation	p. 4
14. Intonation et changement de rapidité du débit	p. 4
15. Conséquences pour l'enseignement	p. 5
II. Composantes de la ligne mélodique.	p. 7
21. La courbe tonale	p. 7
22. La courbe rythmique	p. 8
23. La ligne mélodique	p. 9
24. Contenu linguistique de la ligne mélodique	p. 10
25. Conséquences pour l'enseignement	p. 11
III. Composantes de l'accent.	p. 13
31. L'accent est une mise en relief	p. 13
32. Différents moyens de mise en relief	p. 13
33. La nature de l'accent	p. 15
34. Conséquences pour l'enseignement	p. 16
IV. Le mot phonique	p. 19
41. Mots et mots phoniques	p. 19
42. L'accent et le mot phonique	p. 20
43. Les limites des mots phoniques	p. 21
44. La syllabe	p. 22
45. L'enchaînement consonantique	p. 24
46. L'enchaînement vocalique	p. 25
47. Le "h" aspiré	p. 26
48. Conséquences pour l'enseignement	p. 26

.../...

V. La phrase phonique.	p. 29
51. Phrase phonique et phrase syntaxique	p. 29
52. Traits propres aux mots et traits propres à la phrase	p. 30
53. Les divisions de la phrase phonique	p. 31
54. Les articulations de la phrase	p. 33
55. Les points critiques de la phrase	p. 34
56. Conséquences pour l'enseignement	p. 35
VI. Schémas d'intonation française.	p. 37
61. Schémas mélodiques des mots phoniques	p. 37
62. Schémas de base des phrases énonciatives	p. 38
63. Schémas de base de la phrase interrogative	p. 38
64. Cas particuliers	p. 39
65. Conséquences pour l'enseignement	p. 40
Appendice : Eléments d'acoustique	p. 41
Note bibliographique	p. 1

BIBLIOGRAPHIE DE PHONETIQUE FRANÇAISE

PHONETIQUE ACOUSTIQUE ET PHYSIOLOGIQUE

GARDE (E.) : La voix

Paris, P.U.F. , 1954 (Coll. "Que sais-je ?" n° 627).

LADEFOGED (Peter) : Elements of Acoustic Phonetics.

Edinburgh and London, Oliver and Boyd, 1962, 118 p.; fig.

LAFON (J.C.) : Le Test phonétique et la mesure de l'audition.

Paris, Compagnie française d'audiologie, 1958, 60 p.

MATRAS (J.J.) : L'Acoustique Appliquée

Paris, P.U.F., 1962, 128 p., ("Que sais-je ?" n° 385)

* STRAKA (Georges) : Album phonétique

Québec, les Presses de l'Université Laval, 1965, 1 livret

34 p. et 186 planches.

PHONETIQUE ET PHONOLOGIE GENERALES

* CAPELLE (J.) : Manuel programmé d'introduction à la phonétique et à la phonologie du français.

Paris, B.E.L.C., 1966.

T. I : Transcription phonétique, 1966, 98 p.

T. II : Articulation, 1966, 152 p. fig.

COMPANYS (E.) : Notes de phonétique euprasegmentale en vue de l'enseignement du français.

Paris, B.E.L.C., 1965, 30 p. + IV, mult.

* INTERNATIONAL PHONETIC ASSOCIATION : Principles of the International Phonetic Association.

London, International Phonetic Association, 1949, 56 p.

*- KAISER (L.) : Manual of Phonetics.

Amsterdam, North-Holland publ. Co., 1957, 467 p. ; fig.

* MALMBERG (Bertil) : Phonetica

New-York, Dover Publications, Inc., 1963, 123 p.

* MALMBERG (Bertil) : La phonétique

Paris, P.U.F., 1960, 136 p. , (Coll. "Que sais-je ?" n° 637)

MARTINET (André) : Phonology as Functional Phonetics

Oxford, Blackwell, 1955, 40 p. (Publications of the Philological Society XV)

TROUBETZKOY (N.S.) : Principes de phonologie

Paris, Klincksieck, nouv. ed. , 1957, 397 p.

PHONETIQUE FRANÇAISE

BARBEAU (A.), RODHE (E.) : Dictionnaire phonétique de la langue française.

Stockholm, Noreted et Söners, 1930, 341 p.

.../...

DELATTRE (Pierre) : Studies in French and comparative Phonetics,
Selected Papers in French and English.
The Hague, London, Paris, Mouton et Co., 1966, 288 p. fig.
Janus Linguarum. Studia Memoriae Nicolai Van Wijk Dedicata.
Series Maior XVIII.

DELATTRE (Pierre) : Les dix intonations de base du français
The French Review, Vol. XL (I), Octobre 1966, 1-14.

DEMERS (Jeanne) : Phonétique théorique et pratique (français mo-
derne) avec la collaboration de l'abbé René Charbonneau.
Montréal, Centre de Psychologie et de Pédagogie, 1962, 133 p.

FOUCHE (Pierre) : Traité de prononciation française.
Paris, Klincksieck, 1959, 528 p.

- * LEON (Pierre R.) : Prononciation du Français Standard. Aide-mémoire
d'orthographe, à l'usage des étudiants étrangers.
Paris, Bruxelles, Montréal, Didier, 1966, 187 p. , tabl. bibliogr.
(linguistique appliquée).
- * LEON (Pierre et Monique) : Introduction à la phonétique corrective.
Paris, Hachette-Larousse, 1964, 98 p., fig. (Coll "Le Français
dans le Monde-B.E.L.C.").
- WARNANT (Léon) : Dictionnaire de la prononciation française.
Gembloux, J. Duculot. T. I 1962, XLII - 414 p.
T. II : Les noms propres, 1966, XXXVII - 236 p.

PHONETIQUE CORRECTIVE

CHARBONNEAU : Phonétique et Pédagogie.

Montréal, Université de Montréal, 1959, 71 p., multigr. fig.

- * COMPANYS (E.) : Eléments de Phonétique corrective.
Paris, B.E.L.C., 1967
- * COMPANYS (E.) : Les laboratoires de langues.
Paris : B.E.L.C., 1967.
 - 1 Le matériel, 38 p.
 2. Les modes de travail, le rôle du professeur (en préparation)
- * COMPANYS (E.), FRANCOIS (F.) : Les tests du B.E.L.C.
Paris, B.E.L.C., 1966, 17p. multigr.
- LEON (Pierre et Monique) : Introduction à la phonétique corrective
(déjà cité)
- * LEON (Pierre) : Laboratoire de langues et correction phonétique.
Essai méthodologique
Paris, Didier, 1962, 276 p. , ill. (nouv. ed. en préparation)
- * PETIT (Mme O.) : Echantillonnage d'exercices de prononciation
française pour la classe : "Les voyelles orales fondamentales"
Paris, B.E.L.C., 1967, 46 p. multigr.

MANUELS SPECIALISES SELON LES LANGUES MATERNELLES.

- COMPANYS (E.) : Phonétique française pour hispanophones.
Paris, Hachette-Larousse, 1966, 144 p. (Coll. "Le Français dans le Monde-B.E.L.C.")
- COMPANYS (E.) : Quelques remarques sur la phonétisme français et phonétisme portugais.
in : Congresso internacional de linguistica romanica IX, 1959, Lisbonne, pp. 115-122.
- COMPANYS (E.), GALISSON (R.) : Phonétique française pour italo-phones.
Paris, B.E.L.C., 1965, multigr. pag. multiple.
- DELATTRE (Pierre) : Principes de phonétique française à l'usage des étudiants anglo-américains.
Middlemury, Ecole française d'été? 1951, 68 p.
- HARVEY (David) = Exercices de phonétique corrective pour anglo-phones.
Paris, B.E.L.C., 1966, 175 p. , multigr.
- HERMANN () Phonétique française pour germanophones.
B.E.L.C., 1966, 161 p. , multigr.
- PETIT (Mme O.) : Phonétisme français et phonétisme arabe.
Paris, B.E.L.C., 1967, 86 p. , fig. tabl. multigr.

EXERCICES SUR DISQUES OU BANDES MAGNETIQUES.

- CAPELLE (G.), QUEMADA (B.) ; Le rythme et l'intonation du français
La prononciation française.
Paris, Didier, 2 disques, 45 t., 17 cm. , livret d'accompagnement
- COMPANYS (E.) : Echantillonnage d'exercices de phonétique française pour le laboratoire de langues.
Paris, B.E.L.C., 1965, I vol. 42 p. multigr., et quatre bandes.
- COMPANYS (E.) : Test de phonétique auditive TANP A (pour l'entraînement de l'oreille et la mesure des capacités discriminatoires).
Paris, B.E.L.C., 1964. (un dossier et une bande).
- COMPANYS (E.) ; Test de discrimination auditive des phonèmes du français TANP B.
Paris, BELC., 1964. (un dossier et une bande).
- DELATTRE (Pierre) : An introduction to French speech Habits
New-York Holt, 1947, 55 p. et 1 disque 25 cm. 33 t.
- DELATTRE (Pierre) : Advanced Training in French Pronunciation
Philadelphia, chez l'auteur Delattre Pierre (515 15 th. Street Boulder Colorado) 52 p., 5 disques.
- LEON (Monique) : Exercices systématiques de prononciation française. Phonémique et phonétique.
Paris, B.E.L.C., 1964, 2 vol., 117 + 56 p. et 3 disques 33 t. 30 cm. (Coll. "Le Français dans le Monde-B.E.L.C.")
- PETIT (Mme O.) : Exercices de prononciation française pour arabophones (premier niveau).
Paris, B.E.L.C., 1966, 60 p. multigr.

.../...

Les ouvrages marqués de * sont les plus importants au début.

Les ouvrages suivants visent principalement la fixation des structures de la langue française, mais ils permettent également du même coup le perfectionnement phonétique, notamment en ce qui concerne l'intonation.

COMPANYS (E.) : Les possessifs.

Paris, B.E.L.C., 1965, 1 vol. multigr. et 3 bandes

COMPANYS (E.) : Il faut

Paris, B.E.L.C., 1965, 1 vol. multigr. et 2 bandes.

D'autres travaux sont en préparation au B.E.L.C., notamment en ce qui concerne les exercices pour laboratoire de langues.

REMARQUE GÉNÉRALE SUR CETTE NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Pour établir la liste ci-dessus nous avons donné la préférence parmi les travaux essentiels :

- aux ouvrages en langue française
- aux ouvrages les plus faciles à trouver
- aux ouvrages les plus accessibles à un lecteur non spécialiste

Pour tout ce qui concerne l'enseignement de la phonétique française aux étrangers on verra aussi les nombreuses publications de Pierre DELATTRE et on consultera notamment la French Review et le Français dans le Monde.

Les travaux concernant l'intonation sont en général d'un niveau technique assez élevé. On les trouve surtout dans les revues de phonétique et dans les actes des congrès de phonétique et de linguistique. Les principaux spécialistes écrivant en langue française sur ce sujet sont : Pierre DELATTRE, M. GSELL, Bertil MALMBERG, Georges STRAKA et surtout M. FAURE qui a consacré de très nombreuses études au problème de l'intonation.

